



TOURNOI SCOLAIRE DE FOOTBALL



AIDE-MEMOIRE A L'INTENTION DES ARBITRES

version 2019

Les dispositions réglementaires ci-dessous s'appliquent au tournoi scolaire genevois.

Les points non mentionnés sont régis par les prescriptions officielles de l'ASF pour le football à 7 joueurs catégorie juniors E.

EQUIPES

Toutes les équipes jouent à 7.

Sous-effectif : au début du match, l'équipe doit compter 5 joueurs au minimum pour que la rencontre puisse avoir lieu. Si, en cours de partie, l'équipe compte moins de 4 joueurs, le match est interrompu.

Le nombre des remplaçants n'est pas limité. Leurs noms doivent figurer sur la feuille de match remise au responsable de stade avant la première rencontre de la journée.

En catégorie mixte, l'équipe doit faire évoluer en permanence sur le terrain 3 joueuses au minimum sur 7 (ou 2 sur 6, ou 2 sur 5, ou 2 sur 4).

Équipement : hormis les chaussures de gym, seuls les multicrampons moulés dans la semelle sont autorisés. Les chaussures avec crampons interchangeable sont interdites.

DUREE DES MATCHS

La partie se joue en **une seule mi-temps de 25 minutes**, sans changement de camp. Avant le début du match, l'arbitre procède à un tirage au sort pour désigner l'équipe qui engage.

Dans la phase finale seulement, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, prolongation d'une fois 10 minutes, puis 3 tirs au but si nécessaire (3 joueurs différents). Si l'égalité subsiste, poursuite des tirs au but par les autres joueurs de l'équipe, jusqu'à la décision.

CHANGEMENT

Le nombre de remplacements de joueurs n'est pas limité. Les joueurs remplacés peuvent eux-mêmes revenir dans la partie.

Les changements "volants", c'est-à-dire lorsque le jeu est en cours, sont interdits : tout remplacement doit avoir lieu durant un arrêt de jeu et avec l'autorisation de l'arbitre.

CORNER

Il est tiré depuis l'intersection de la ligne de but et de la ligne de surface de réparation (corner court).

HORS-JEU

La règle du hors-jeu n'est pas appliquée dans tout le camp adverse mais uniquement à partir de la surface de réparation (zone du gardien) jusqu'à la ligne de touche.

RENTREE DE TOUCHE

Elle s'effectue balle en mains, conformément à la règle officielle.

Toute remise en jeu incorrecte peut être tentée au maximum une deuxième fois, par le même joueur ou l'un de ses coéquipiers.

Un but ne peut pas être marqué directement sur une rentrée de touche.

La règle du hors-jeu est suspendue.

Lors d'une rentrée de touche adressée à son propre gardien, celui-ci peut saisir la balle avec les mains.

PASSE EN RETRAIT AU GARDIEN

Le gardien a l'interdiction de saisir la balle avec les mains lors d'une passe en retrait. Un coup-franc indirect est joué à l'emplacement où le gardien a touché le ballon.

DEGAGEMENT DANS LA SURFACE DE REPARATION

Le gardien peut, s'il le désire, effectuer la remise en jeu au pied ou à la main ou en dégageant balle en main. Pour cela, il est autorisé à avancer balle en main jusqu'à la limite de la surface de réparation. La même liberté lui est accordée lors d'une simple prise de ballon dans le cours du jeu.

Dans tous les cas, la balle est adressée à un autre joueur (le gardien ne peut la prolonger pour lui-même).

Aucun dégagement (remise en jeu ou coup-franc ou dégagement dans le cours du jeu), effectué depuis la surface de réparation, ne peut dépasser directement la ligne médiane.

PUNITION TEMPORAIRE

A la sanction du carton jaune est substituée une punition temporaire de 5 minutes, durant lesquelles le joueur exclu ne peut pas être remplacé.

Commission du tournoi scolaire de football